

ACTHIV ET VOUS

n° 3

Novembre 2015

Centre ancien de Viviers comment di t-on y vivre ?...

Questionnaire sur la vie quotidienne dans le centre ancien de Viviers

réalisé par ACTHIV

Un questionnaire a été réalisé **auprès de 84 personnes** habitant le secteur sauvegardé de Viviers à l'automne 2015. Nous avons discuté avec ces personnes actives et non actives, locataires et propriétaires, chez elles ou bien dans la rue...

Notre questionnaire portait sur trois points : la propreté, la sécurité et la circulation.

La propreté : Si quelques personnes sont satisfaites et ont remarqué les efforts de la municipalité pour rendre les rues plus propres, notamment par un passage régulier de la balayeuse, une grande partie des personnes interrogées déplorent la présence récurrente de crottes de chiens, gênantes pour les habitants comme pour les touristes de passage. A cela s'ajoutent les crottes de chats qui semblent de plus en plus nombreux, notamment les chats errants.

La sécurité : La plupart des habitants du centre ancien trouvent que Viviers est un village tranquille où le problème de sécurité est mineur. Par contre, ce qui nous a paru le plus inquiétant est la *Place de la Roubine* où des jeunes se rassemblent quotidiennement et font régner leur loi : incivilités, débris jetés par terre, consommation et vente de drogue, tapage nocturne. Pratiquement toutes les personnes regrettent

l'absence de la police municipale, son inefficacité, son manque de proximité auprès de la population, les contraventions distribuées de manière irrégulière et perçues comme injustes. Les interdits ne sont pas respectés, les voitures se garent n'importe comment sans être inquiétées.

La circulation : Toutes les personnes qui habitent les rues piétonnes ou sans circulation se réjouissent du calme dont elles peuvent profiter.

Les habitants de la *Grande rue* se plaignent : les voitures vont beaucoup trop vite dans cette rue étroite. Ce qui peut être très dangereux pour les enfants et personnes âgées qui la fréquentent. Ils souhaitent la rendre exclusive aux riverains.

Il a été remarqué que la signalisation est mal faite dans l'ensemble du quartier, les panneaux peu visibles, même ceux qui signalent les monuments à visiter.

Conclusion : Cette petite enquête, pourtant peu ambitieuse a démontré l'intérêt que portent les habitants à leur quartier et leur **besoin d'échanger**. ACTHIV a défendu depuis sa création la nécessité pour le centre ancien d'un lieu d'échanges et de partage. Nous présenterons à nouveau ce projet auprès de la Municipalité.

Il est urgent que la Police Municipale intervienne plus souvent et de manière efficace en verbalisant les stationnements gênants et en étant plus à l'écoute des Vivarois. Quant à la propreté, des efforts restent à faire mais il convient aussi à chacun de balayer chacun devant sa porte et de développer ainsi un esprit de solidarité et de communauté laissé un peu à l'oubli.

Marie Anne ZUCCA

Vous trouverez le détail de cette enquête sur notre site <http://acthiv07220.wix.com/viviers>

Sommaire :

- Enquête auprès de 84 habitants 1
- OPAH 2015 – 2020 mode d'emploi 2
- Réunion publique Municipalité—habitants 3
- « Viviers d'hier » ... et d'aujourd'hui... 4



Opération d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) – Mode d'emploi

La **Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche**, la commune de **Viviers** et leurs partenaires (Etat, Anah) ont mis en place une Opération d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU), **pour une période de 5 ans (2015/ 2020)** sur l'ensemble des communes de DRAGA.

Ce dispositif permet aux **propriétaires occupants et bailleurs** de **réhabiliter leur logement**

Les axes d'intervention de l'OPAH sont :

- L'amélioration énergétique
- Le maintien à domicile
- La rénovation avant location

Les conditions :

- ◆ Logement de plus de 15 ans
- ◆ Usage de résidence principale
- ◆ Propriétaire occupant :
 - Occupation d'au moins 6 ans après travaux
 - Conditions de ressources
- ◆ Propriétaire bailleur :
 - Loyer maîtrisé pendant au moins 9 ans
 - Conditions de ressources pour le locataire
- ◆ travaux réalisés par des entreprises

Travaux concernés :

- ◆ Logement dégradé
- ◆ Performances énergétiques et thermiques
- ◆ Mise aux normes sanitaires,...
- ◆ Maintien à domicile de personnes à mobilité réduite (propriétaires occupants)
- ◆ Mise en sécurité (propriétaires occupants)



Volet patrimonial
spécifique au

Périmètre du
Centre historique
de Viviers :

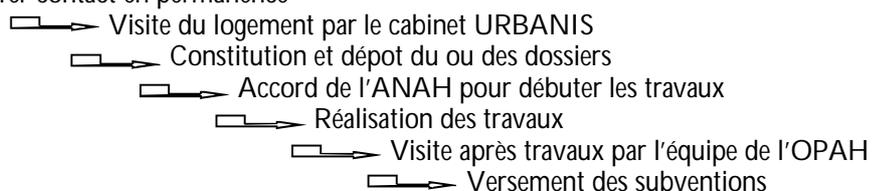
Secteur sauvegardé
hormis :
Allée du Rhône
Avenue Lamarque
Ville haute (Quartier
de la Cathédrale)

Les aides possibles:

- ◆ Subventions de 15 à 60 % d'un montant de travaux plafonné...
- ◆ Primes éventuelles supplémentaires
- ◆ Avantages fiscaux pour les propriétaires bailleurs (loyers conventionnés, loi Malraux dans le secteur sauvegardé,...)
- ◆ Volet patrimonial à Viviers pour les travaux non subventionnés

Les étapes :

1er contact en permanence



LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES...

CONTACT : **URBANIS : 04 58 17 71 85** — Par téléphone ou en permanence le **vendredi** de **13h30 à 17h**
(Place Georges Courtial à Bourg-Saint-Andéol) - www.opah-draga.fr

Réunion publique Municipalité – Habitants

Le 21 septembre 2015, la place de la République a connu une animation citoyenne exemplaire : la municipalité (le Maire, 7 adjoints et le nouveau Directeur Général des Services municipaux) est venue à la rencontre des habitants du centre ancien (38 personnes). 1h30 d'échanges sur les préoccupations liées à la vie quotidienne dans un excellent esprit d'écoute ont porté sur les points suivants :
(notes prises par François Hausherr)

Questions des habitants	Réponses de la municipalité	Propositions ACTHIV
Sécurité – civilité		
Police municipale « inexistante »	Planning et consignes de « patrouilles » en centre ancien à revoir	
<i>Présence permanente de groupe de jeunes ados-adultes désœuvrés / trafiquants de stupéfiants sur la place de la Roubine</i>	-Patrouille de 4 gendarmes affectés à Viviers par le gendarmerie du Teil -sollicitation de l'assistante sociale pour mineurs -pose de caméras de surveillance sur 1.grands axes d'entrée de Viviers 2.des sites particuliers	-vidéo-surveillance sur les parkings de périphérie du centre ancien (Chemin neuf - Roubine – Creux – Esplanade – Chateauxvieux – Mairie
Rue de la roche inaccessible	« déprivatisation » par le riverain concerné	Nettoyage de l'accès par la rue du Château
<i>Dégradations et insécurité sur la place de Chateauxvieux</i>	Possibilité de poser une grille fermée la nuit à l'entrée de la place ?	
Circulation – stationnement		
Parking sur chaussée au centre médical –rue de la Brèche	Inciter au parking sur espace dédié – sans interdiction sur chaussée...	
<i>Sens unique de la Grand-rue pas toujours respecté</i>	Présence accrue de la police municipale	
Embouteillage par parents sur l'esplanade, aux entrées/sorties scolaires	Rappel de civilité par la Police Municipale	Création d'une voie centrale sur le parking de l'esplanade « dépose-minute »
<i>Difficulté d'accès des véhicules aux habitations</i>		Mise en œuvre d'une démarche d'« auto-partage », notamment avec des voiturettes électriques sans permis
Urbanisme		
Maison des Chevaliers	-une étude préalable aux travaux indispensables de consolidation de l'existant est engagée -La « découverte » des papiers peints classés MH, uniques au monde par leur qualité et leur dimension, conduit à s'engager sur un projet de mise en scène dans la salle d'origine au 1 ^{er} étage	
<i>Maison Lestrade</i>	<i>Rachetée par une SCI gérée par Noël Mone, (ex chargé de mission de la commune pour la vente de la maison des chevaliers)</i>	
Îlot de la rue de la Roche	Projet de réhabilitation à étudier pour l'accueil saisonnier –touristique (cf. chantiers de jeunes)	Implication concertée du C1CP et d'ACTHIV
<i>Risques liés à la dégradation des maisons à l'abandon</i>	<i>Arrêtés de péril à prendre pour contraindre les propriétaires à effectuer les travaux de sécurisation</i>	<i>Veille et alerte à faire par les membres d'ACTHIV</i>
Propreté		
Nombre exponentiel de chats errants	Convention en cours avec la SPA de Lavilledieu pour leur stérilisation	
<i>Crottes de chiens sur la chaussée</i>	<i>Ramasse –crottes en papier recyclé à disposition en mairie – commande en cours</i> <i>Passage de la balayeuse plus fréquent</i>	<i>Distribution aux propriétaires de chiens par les membres d'ACTHIV, dès fourniture de stock par la municipalité</i>
Lampadaires sales	Campagne annuelle de nettoyage	

« Viviers d' hier » ... et d' aujourd' hui ?

La place de la Roubine autrefois

Avant de devenir un lieu agréable et convivial , ce lieu situé sous les remparts de la ville, fut un quartier artisanal mais maldodorant.

Roubine a le sens de « dérivation » ou « amenée d'eau » ; c'est souvent un canal creusé à des fins d'irrigation , mais là , c'était le Rhône qui revenait périodiquement inonder et frapper la base du rocher. Deux portes étaient percées de ce côté dans les remparts : la porte St François , aussi appelée le « portail des chauchières » , au bout de l'actuelle rue Jean-Baptiste Serre , et la porte de la Roubine , face au Rhône, au bout de la rue du même nom.

Au XIII^e siècle étaient installées les « chauchières », fosses à tanner le cuir où les ouvriers préparaient les peaux de vaches et de chèvres. On trouvait aussi des drapiers, des pelissiers, des cardeurs et des tisserands. Dans l'impasse de la Roubine, subsiste encore une maison de tisserand , reconnaissable à la « navette » qui décore le haut de la porte. De grandes tours, les « coyrateries » percées d'ouvertures, servaient à les sécher . Mais la peste de 1348 fit des ravages chez les habitants et nombre de tanneurs moururent, laissant les lieux à l'abandon.

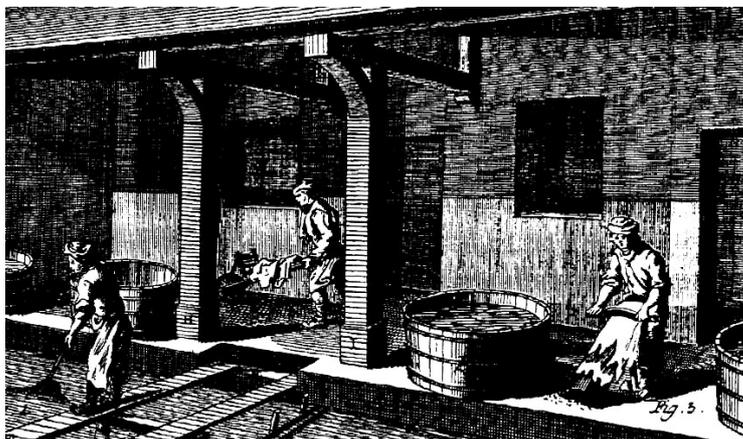
Lors de la guerre de Cent ans des routiers s'embauchaient pour combattre, mais mal payés, ils faisaient aussi la razzia dans les campagnes, se servant sur les récoltes ou le bétail . A Viviers leurs exactions étaient redoutées d'autant plus qu'ils s'installaient dans les coyrateries à l'abandon.

Aussi en 1374, l'évêque donna l'ordre de faire démolir les maisons contraires à la sécurité de la ville. Il ne devait rien rester plus haut que la « canne de Montpellier » Or la canne de Montpellier valait 1,98 m , ce qui ne permettait pas de conserver de grandes maisons .

Les habitants qui restaient à l'extérieur de l'enceinte se réfugièrent alors à l'abri des murs de la ville .

(à suivre)

Yvonne Leclère



Demande d'adhésion 2016

« ACTHIV » Association des Citoyens du Territoire Historique de Viviers

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

07220 VIVIERS

Adresse électronique (sans diffusion hors association ACTHIV)

Tél. :

Je m'engage à respecter les statuts de l'association ACTHIV dont j'ai pris connaissance, et en particulier son objet :

« Dans un cadre convivial, intergénérationnel et multiculturel, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle, religieuse, l'association ACTHIV contribue à la revitalisation du quartier du secteur sauvegardé de Viviers. Elle favorise les interactions entre ses habitants et les collectivités locales, en particulier la commune de Viviers, et plus généralement agit pour la citoyenneté dans le quartier. »
- statuts disponibles sur simple demande -

Je joins le montant de ma cotisation annuelle fixé pour 2015 à **15 € pour une personne, 20 € par foyer.**

A Viviers, le

Signature

Personnes adhérentes du même foyer à la même adresse

Nom :

Prénom :

Signature

Nom :

Prénom :

Signature

Nom :

Prénom :

Signature

Nom :

Prénom :

Signature